

AVIS DE CONCOURS

SESSION 2022

**Adjoint Technique principal
de Recherche et Formation (ATRF)**

Examen professionnel Recrutement d'adjoint technique principal de recherche et formation de 2^{ème} classe (ATRF)

Les inscriptions seront enregistrées par INTERNET sur le site :

<https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/menuaccueil.do>

**du jeudi 31 mars 2022, à partir de 12 heures,
au jeudi 28 avril 2022, à 12 heures, heure de Paris.**

Conditions requises

Peuvent être promus les adjoints techniques de recherche et de formation, qui au 31 décembre de l'année au titre de laquelle l'examen est organisé, ont atteint le 4^e échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans leur grade.

Épreuve orale

L'examen professionnel comporte l'étude par le jury d'un dossier constitué par chaque candidat et une conversation avec le jury.

Le dossier, qui est déposé par le candidat dans les délais d'inscription, comporte :

- un **curriculum vitae dactylographié de deux pages** au plus établi par le candidat, décrivant les emplois occupés, les fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués ;
- un **état des services** publics du candidat.

Par ailleurs, vous pouvez consulter le site de l'académie d'Amiens qui sera régulièrement mis à jour à l'adresse suivante :

<https://www.ac-amiens.fr/article/adjoint-technique-de-recherche-et-formation-atrf-122168>